

L'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes. Un outil de gestion pour les zones humides méditerranéennes

Chazée L.

in

Requier-Desjardins M. (ed.), Ben Khadra N. (ed.), Nedjraoui D. (ed.), Wata Sama I. (ed.), Sghaier M. (ed.), Briki M. (ed.). *Surveillance environnementale et développement. Acquis et perspectives : Méditerranée, Sahara et Sahel*

Montpellier : CIHEAM / OSS

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 68

2012

pages 95-110

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00006621>

To cite this article / Pour citer cet article

Chazée L. **L'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes. Un outil de gestion pour les zones humides méditerranéennes.** In : Requier-Desjardins M. (ed.), Ben Khadra N. (ed.), Nedjraoui D. (ed.), Wata Sama I. (ed.), Sghaier M. (ed.), Briki M. (ed.). *Surveillance environnementale et développement. Acquis et perspectives : Méditerranée, Sahara et Sahel.* Montpellier : CIHEAM / OSS, 2012. p. 95-110 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 68)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

L'observatoire des Zones Humides Méditerranéennes

Un outil de gestion pour les zones humides méditerranéennes

Laurent Chazée

Tour du Valat, France

Résumé.

Pourquoi un Observatoire des zones humides méditerranéennes ?

Progressivement, depuis la signature de la Convention de Ramsar en 1971, 160 pays se sont engagés à protéger et à assurer une utilisation rationnelle de leurs zones humides.

L'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM) est un projet qui remonte à 2004, lors de la sixième réunion du comité MedWet, qui est, depuis 1991, une initiative méditerranéenne de mise en œuvre de la Convention Ramsar. Le secrétariat MedWet, dont le siège est en Grèce, en coordonne les activités dans 27 pays de la Méditerranée.

La raison de cette initiative observatoire venait du constat que malgré les efforts déployés depuis 1971, les zones humides naturelles et semi-naturelles – environ 3% du territoire méditerranéen - continuent toujours à se dégrader ou à disparaître au niveau du bassin méditerranéen. Environ la moitié d'entre-elles ont disparu au cours du siècle dernier. Si les facteurs immédiats sont relativement connus – agriculture, urbanisation, tourisme côtier, infrastructures publiques, industries – ils étaient peu documentés – ou de manière sectorielle et non harmonieuse. Les résultats de suivi restaient peu analysés en termes de connaissance et d'impact sur les écosystèmes, sur la biodiversité et sur le bien être des populations.

Après une phase préparatoire de faisabilité de l'Observatoire entre 2007 et 2008 et sa validation politique par les pays membres de MedWet en novembre 2008, l'observatoire a démarré en 2009 sa phase de mise en œuvre. Le travail est coordonné à partir de la Tour du Valat en France.

Quels sont les points communs entre l'Observatoire du Sahara et du Sahel et l'Observatoire des zones humides Méditerranéennes ?

L'historique, l'objectif et la structure de ces deux observatoires diffèrent. Néanmoins, ils ont au moins cinq points communs.

- Un outil de gestion et de planification
- Recherche de synergies verticales et horizontales
- Lien avec les conventions internationales
- Frange saharienne des pays du sud de la Méditerranée
- Une démarche proactive homme - nature

Les Objectifs et le ciblage de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes

L'Observatoire des zones humides méditerranéennes a été conçu, au-delà d'un système informatif, comme un outil de gestion au service des décideurs et des citoyens. Il utilise un cadre logique avec une vision d'impact (écologique et humain), allie les méthodes d'analyse - Driver Pressure State Impact Response (DPSIR) et Moyens d'existence durable (Livelihood), et s'appuie sur la méthode IPA (Impact Pathway analysis) pour améliorer son efficacité et ajuster ses services en fonction des besoins et des attentes. Il fonctionne comme un mécanisme partenarial de suivi-évaluation des zones humides avec les pays membres de l'initiative MedWet. Il assure les liens et les passerelles avec les conventions internationales comme la convention de la Diversité Biologique (CDB), la convention de Ramsar et la convention de Barcelone. Il vise à renforcer les organisations fournissant des données, en leur faisant parvenir ou leur donnant accès à des données harmonisées et consolidées sur l'état et les tendances des zones humides au niveau du bassin méditerranéen. Il pourra aussi faciliter les liens entre les scientifiques et les décideurs pour que le travail ou la façon de les transférer les informations soit pertinent avec les attentes politiques et que les données scientifiques puissent influencer les prises de décision.

L'observatoire a trois objectifs interdépendants:

- Informer à temps et avec qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes;
- Recenser les menaces qui pèsent sur les zones humides méditerranéennes et identifier les actions pour promouvoir la protection des zones humides, leur utilisation rationnelle et leur restauration.
- Evaluer comment la conservation des zones humides est prise en compte dans le contexte de développement durable en méditerranéen.

Ces objectifs sont renseignés à travers quatre thèmes (biodiversité et intégrité des écosystèmes, facteurs et pressions, intégration environnement et développement et service des écosystèmes) ceux-ci eux même renseignés par une série d'indicateurs. Le premier rapport sur les zones humides méditerranéennes a été élaboré en 2010-2011 et publié en janvier 2012. En dehors de ce premier résultat, une série de produits d'information et de communication est aussi disponible : site web, lettre électronique, dépliants, rapports d'étude.

Les pistes potentielles de synergie entre l'OSS et l'OZHM

Dans la frange saharienne, le défi du développement durable d'aujourd'hui et de demain passe par la gestion rationnelle de l'eau et des ressources du désert et par la capacité des sociétés à adapter leur gestion du territoire. L'OSS et l'OZHM sont deux outils qui permettent d'aider à la décision, et donc à la gestion de ce territoire. Des synergies sont possibles pour renforcer mutuellement leurs actions respectives, comme l'adoption d'un indicateur commun de suivi, le renforcement des coordinations institutionnelles nationales et internationales (conventions) entre les deux réseaux, des présentations communes lors d'événements internationaux, etc.

Mots-clés. RAMSAR – Zones Humides Méditerranéennes – Observatoire – Biodiversité – Indicateurs

Mediterranean Wetlands Observatory: a management tool for Mediterranean Wetlands

Abstract. *The need for a Mediterranean Wetlands Observatory*

Since 1971, the 160 contracting parties of the Ramsar Convention have progressively committed themselves to protecting and encouraging the wise use of their wetlands.

The idea of a Mediterranean Wetlands Observatory (MWO) was born in 2004, at the sixth meeting of MedWet Committee. MedWet is a regional (Mediterranean) initiative of Ramsar Convention, which has been operating since 1991. MedWet covers 27 Mediterranean countries and its Secretariat coordinates actions from its Headquarters in Greece.

The Observatory was created because despite several conservation actions since 1971, the degradation of natural and semi-natural wetlands – about 3% of Mediterranean territories, has continued. Indeed, about half have completely disappeared in the last century. Although direct pressures: agriculture, urbanization, expansion of tourism in coastal areas, public infrastructure, industry are well known, documented information concerning wetlands located in these countries is lacking, fragmented or not harmonized. Furthermore, monitoring results are poorly analyzed in terms of knowledge and impacts on ecosystems, biodiversity and human well-being.

After a feasibility and preparatory phase (2007-2008), the member countries of MedWet recognized the MWO in November 2008. The implementation phase, coordinated by the Tour du Valat in France, started in 2009.

What are the similarities between the Observatory of Sahara and Sahel and the Mediterranean Wetlands Observatory?

The historical background, objective and structure differ between OSS and MWO. However, they share five features:

- *they are both a management and planning tool;*
- *They both seek horizontal and vertical synergies;*
- *they both aim to develop linkages with international conventions;*
- *They share the Saharan fringe of the southern Mediterranean countries;*
- *They both promote a pro-active approach to people and Nature.*

Objectives and targets of the Mediterranean Wetlands Observatory

The Mediterranean Wetlands Observatory was designed not only as an information system but also as a management tool for decision makers and citizens. It features an impact based logical framework (ecological and human impacts), incorporates both a conservation analytical method 'Driver – Pressure – State – Impact-Response' (DPSIR) and the development Livelihood method, and also uses Impact Pathway analysis (IPA) to improve its efficiency and to adjust its services, which are based on the changing needs and expectations of targeted users. The MWO is operated in partnership with MedWet member countries for the monitoring and evaluation of wetlands. It creates links and identifies bridges with international conventions such as the Convention of the Biological Diversity (CBD), the Ramsar Convention and the Barcelona Convention. It aims to strengthen the above organizations by providing data, and by sharing or facilitating access to harmonized and consolidated data on the status and trends of wetlands in the Mediterranean region. The MWO will also facilitate linkages between scientists and decision makers with the aim of transferring relevant scientific information to policy makers to ensure that scientific data can effectively influence decision making.

The MWO has three interrelated objectives:

1. To provide quality information on the status and trends of Mediterranean wetlands in a timely manner.
2. To identify threats to Mediterranean wetlands and actions to promote their conservation, wise use, and restoration.
3. To assess the degree to which wetlands are taken into consideration in the context of sustainable development in the Mediterranean.

These objectives focus on four topics (biodiversity and ecosystem integrity, drivers and pressures, integration of the environment in development processes, and ecosystem services). These topics are informed by a series of indicators. The first report on Mediterranean wetlands was prepared in 2010 and 2011 and published in January 2012. In addition to this first regional result, a website, e-letter, leaflets, and study reports are also available.

Potential synergies between OSS and MWO

The ongoing challenge of sustainable development on the Saharan fringe is the wise use of water and resources in desert areas as well as the capacity of local populations to adapt the management of these territories. OSS and MWO are two tools at the disposal of decision makers, including for land-use management. Possible synergies to mutually reinforce their respective actions are the use of a common monitoring indicator, strengthening of institutional coordination at national and international levels (conventions) between the two networks, shared presentations at international events, etc.

Keywords. RAMSAR – Wetlands – Observatory – Biodiversity – Indicators

I – Historique de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes

1. La raison de cette initiative

Depuis la signature de la Convention de Ramsar en 1971¹, la majorité des pays s'est engagée à protéger et à assurer une utilisation rationnelle de leurs zones humides, qu'elles soient naturelles (lacs, mare, étang, chott, guelta, sebka, lagunes), semi naturelles (oasis, ancien lac artificiel, etc.) ou artificielles (rizière, retenue collinaire, réservoir de barrage, etc.). Les zones humides sont considérées comme des zones fragiles, riches en biodiversité et en endémisme, et fortement sollicitées par l'homme pour leurs ressources en eau, en terre, en flore et en faune.

L'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM) est un projet qui remonte à 2004, lors de la sixième réunion du comité MedWet, qui est, depuis 1991, une initiative méditerranéenne de mise en œuvre de la Convention Ramsar. L'initiative MedWet, dont le siège est en Grèce, couvre 27 pays² de la Méditerranée.

La raison de cette initiative de création de l'Observatoire venait du constat que malgré les efforts déployés depuis 1971, les zones humides naturelles et semi-naturelles – environ 3% du territoire méditerranéen - continuent toujours à se dégrader ou à disparaître au niveau du bassin méditerranéen. Si les facteurs immédiats sont relativement connus – agriculture, urbanisation, tourisme côtier, infrastructures publiques, industries – ils étaient peu documentés – ou de manière sectorielle et non harmonieuse - au niveau des zones humides des différents pays. Les résultats de suivi restaient peu analysés en termes de connaissance et d'impact sur les écosystèmes et sur la biodiversité ainsi qu'en termes de tendance des services et des fonctions de ces écosystèmes. L'Observatoire a été identifié comme l'un des outils pouvant permettre la consolidation et le développement du suivi des zones humides au niveau régional, le partage de la connaissance et la promotion de la protection des zones humides, de leur utilisation rationnelle et de leur restauration.

Quelques repères historiques

En mars 2007, un premier atelier international s'est tenu à la Tour du Valat pour discuter les objectifs, les indicateurs de suivi et les modalités de montage et de fonctionnement de l'Observatoire. De nombreux représentants des organisations internationales, des pays de la Méditerranée et d'ONGs étaient présents.

Le soutien par **MedWet/Com obtenu en octobre 2008**, lors de la 9^{ème} réunion du groupe (COP10 de Ramsar à Changwon, Corée), avec l'aide du Ministère français en charge de l'environnement, assure un portage politique de cet Observatoire. **La Tour du Valat, fondation de recherche scientifique pour la conservation des zones humides a été mandatée par le Comité de MedWet pour initier le montage et l'opérationnalité de l'OZHM.**

Suite à cette décision, **l'atelier international de mars 2009 organisé à la Tour du Valat** avec des représentants des pays méditerranéens et des organisations internationales pour la conservation, a permis le lancement institutionnel des activités de l'observatoire. Il a été décidé de préparer une stratégie de communication. La lettre mensuelle de l'Observatoire a été lancée en mai 2009. De même, une étude des besoins en suivi-évaluation des zones humides a été conduite entre 2009 et 2011 auprès d'un échantillon de 16 pays.

En février 2010, environ 60 participants de 19 pays ont participé au **troisième atelier de l'Observatoire**. Ces représentants sont ceux du Secrétariat de Ramsar, de la Convention de la Diversité Biologique et de MedWet, ainsi que ceux des agences finançant l'observatoire. Les participants ont approuvé la structure, l'organisation et le système de partenariat de l'Observatoire, le développement des indicateurs, le démarrage des activités effectives de suivi et la stratégie de communication. Depuis, l'observatoire a démarré son suivi-évaluation selon un calendrier d'activité approuvé par les participants.

Lors de la dixième réunion de MedWet/Com en mai-juin 2010, les participants ont approuvé la structure de l'Observatoire et le fait que MedWet com fasse office de groupe de conseil de l'OZHM. Le site web de l'Observatoire est crée en langue anglaise, française et arabe. L'année 2011 a été principalement consacrée à l'élaboration du premier rapport sur les zones humides Méditerranéennes. Une synthèse incluant une analyse plus politique et stratégique a été également préparée pour les décideurs. Ces rapports sont diffusés à partir de janvier 2012 et officiellement présentés aux 27 pays de la Méditerranée lors du symposium d'Agadir en février 2012, organisé pour les 21 années de MedWet. En parallèle, l'Observatoire a développé ses partenariats et sa réflexion stratégique sur les indicateurs de suivi.

II – Objectifs et missions de l'Observatoire

1. Objectifs de l'Observatoire

L'Observatoire a trois objectifs interdépendants:

- Informer à temps et avec qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes ;
- Recenser les menaces qui pèsent sur les zones humides méditerranéennes et identifier les actions pour promouvoir la protection des zones humides, leur utilisation rationnelle et leur restauration.
- Evaluer comment la conservation des zones humides est prise en compte dans le contexte de développement durable en méditerranéen.

Les trois objectifs présentent un emboîtement qui suit cette logique : le premier objectif est lié à la connaissance de l'état et de la tendance des zones humides méditerranéennes. Cet objectif informe donc d'un constat de situation (Etat), conséquence de facteurs et forces internes et externes sur ces zones humides. Le deuxième objectif s'inscrit dans la recherche et l'analyse de ces causes et des forces internes et externes (Facteurs et pressions) qui influencent l'état des zones humides et leurs tendances. Le troisième objectif analyse la place des zones humides méditerranéennes dans le contexte de développement durable, dans ses dimensions politiques, stratégiques et scientifiques (Réponse).

2. Missions de l'Observatoire

L'Observatoire des zones humides méditerranéennes fonctionne comme un mécanisme partenarial de suivi-évaluation des zones humides avec les pays membres de l'initiative MedWet. Il vise à renforcer les organisations fournissant des données, en leur faisant parvenir ou leur donnant accès à des données harmonisées et consolidées sur l'état et les tendances des zones humides au niveau du bassin méditerranéen. Il facilite les liens entre les scientifiques et les décideurs pour que le travail ou la façon de les transférer les informations soit pertinent avec les attentes politiques, ou au contraire que les données scientifiques puissent influencer les prises de décision.

La principale valeur ajoutée que l'Observatoire s'engage à apporter aux scientifiques, aux décideurs et à ses autres utilisateurs potentiels se décline en trois axes :

- Catalyser, centraliser, consolider, accéder à et partager la connaissance sur le statut et les tendances des zones humides méditerranéennes ;
- Sensibiliser les utilisateurs et aider les décideurs dans leurs décisions en faveur de la meilleure conservation, utilisation et gestion des zones humides ;
- Analyser l'état et les tendances des fonctions écologiques, des valeurs et des services des zones humides méditerranéennes dans le contexte du développement durable.

Dans quelques années, quand l'Observatoire aura plus de capacité et d'expérience, ce mandat pourrait être étendu à deux autres axes :

- L'alerte et les leçons précoces pour les décideurs, en liaison avec les engagements inscrits dans les conventions internationales et les changements globaux ;
- L'évaluation des impacts des politiques et des stratégies publiques sur les zones humides méditerranéennes.

3. L'Observatoire : outil de gestion des zones humides méditerranéennes

L'Observatoire des zones humides méditerranéennes est un outil majeur pour évaluer l'état de conservation et l'évolution de ces milieux (Chazee, 2011) sur le long terme et pour générer ou développer une prise de conscience parmi les décideurs quant à la valeur de leur protection. Après son développement entre 2008 et 2010, l'Observatoire est opérationnel depuis mars 2010. Depuis, il travaille sur le suivi de l'état de la biodiversité et des écosystèmes des zones humides méditerranéennes et des forces internes et externes qui agissent sur elles. Ce premier travail, publié en janvier 2012, sera valorisé pendant toute l'année 2012.

Sa liaison directe avec la Convention de Barcelone et la Convention de Ramsar et son portage politique par les pays membres de l'initiative MedWet en assurent sa reconnaissance institutionnelle pour le transfert, incluant la restitution des acquis à l'intérieur de leurs réseaux. La Tour du Valat, à travers l'Unité de Coordination de l'Observatoire, travaille en étroite collaboration avec ses partenaires. Le développement de partenariats constitue une activité importante de l'Unité de coordination.

L'OZHM couvre plus particulièrement les 27 pays membres de l'initiative MedWet. Plus spécifiquement pour chaque thème ou indicateur de suivi, les participants de l'Observatoire ont convenu qu'une couverture plus spécifique sera progressivement définie à l'intérieur de ces pays par bassin versant, par unité administrative, par zone côtière et par région biogéographique.

Enfin, il est important de noter que la langue véhiculaire de transfert est la langue anglaise. Néanmoins, la langue française est régulièrement utilisée pour la France et les pays du Maghreb et des résumés et traductions en langue arabe sont réalisés en raison de la forte proportion de pays Arabe dans le bassin méditerranéen. La langue, élément identitaire des peuples, est un élément important de considération dans le transfert des connaissances et dans la prise en compte de ces connaissances, comme cela a été rappelé lors de la réunion régionale des pays Arabes pour la mise en œuvre de la Convention de Ramsar (Le Caire, 22-25 juin 2009).

4. Les thèmes suivis par l'Observatoire

Le suivi des zones humides se fait à travers le calcul des valeurs des indicateurs qui renseignent l'état et les tendances de cinq thèmes :

A. Biodiversité et intégrité des écosystèmes

Évaluer l'état et les tendances de la biodiversité par l'analyse de trois niveaux interdépendants de biodiversité: espèces, couverture des habitats et diversité génétique avec un objectif final de mesurer les progrès effectués en relation avec les cibles fixées par la Convention de la Diversité Biologique visant à réduire le taux de perte de la biodiversité pour l'an 2010 et au-delà. Déterminer l'état des écosystèmes des zones humides pour le processus abiotique (eau) et biotique ainsi que leurs interactions. Ce travail permettra un cadre conceptuel pour évaluer les impacts des activités humaines sur les systèmes biologiques et sera complémentaire au premier thème.

B. Moteurs et pressions sur les zones humides (Politiques avec impacts sur les zones humides, moteurs et pressions socio-économiques)

Suivre les moteurs et pressions majeurs qui affectent, négativement et positivement l'état de l'environnement des zones humides méditerranéennes. Dans ce thème, les nouvelles politiques, lois et directives et les plans associés seront considérés. Leur réalisation et les

impacts réels sur la gestion de la terre, l'eau et les autres ressources naturelles, en particulier par les activités socio-économiques, seront suivis dans les territoires des zones humides.

C. Intégration de l'environnement dans les processus de développement

Evaluer si et comment la conservation ou la protection des zones humides sont – ou ne sont pas – pris en compte dans les politiques, stratégies et plans de développement au niveau régional, national et local. Les politiques et les directives européennes, la Convention de Barcelone, la Convention de la Diversité Biologique, les Objectifs de développement du Millénaire et d'autres engagements internationaux seront pris en compte dans ce thème.

D. Les services écologiques (approvisionnement, de régulation et culturels)

Suivre et évaluer les services des écosystèmes des zones humides méditerranéennes ainsi que leurs états et leur tendances, de manière à mesurer leur évolution et les conséquences de leur modification sur le bien être des populations.

III – Un Observatoire, pour qui ?

Dans le contexte actuel de gouvernance plus décentralisée et participative du développement et de la conservation dans le bassin méditerranéen, une large gamme d'acteurs influence les décisions de conservation et de développement. Au regard des objectifs de l'Observatoire, très centré sur le partage des connaissances et l'aide à la décision, il est important de maintenir une stratégie de communication et de restitution active, efficace et permanente pour maintenir l'intérêt des utilisateurs ainsi que le maintien de leur participation et contribution aux systèmes de suivi et évaluation. Dans cette optique, les cibles et utilisateurs potentiels de l'OZHM pour le transfert sont identifiés comme suit :

- Gouvernement, élus et autorités locales traitant des affaires liées au développement durable, à la conservation, protection, gestion et utilisation des zones humides;
- Organisations, conventions et protocoles internationaux et régionaux (Convention de la Biodiversité, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Convention de Ramsar, Convention de Barcelone, Union européenne, Union Méditerranée, MedWet, Man and Biosphere, etc.) ;
- Partenaires de l'OZHM et fournisseurs de données ;
- ONGs, associations, organisations communautaires, projets et autres organisations actives dans la protection et la gestion des zones humides;
- Universités, instituts, centres de recherche travaillant dans le cadre de la conservation et du développement.
- Le grand public et les medias.

Au sein de cette multitude d'acteurs, deux « cœurs de cible » sont privilégiés :

- Les décideurs (cibles primaires - celles qui sont en charge de faire adopter une opinion, une attitude ou un comportement dans leur pays)
- Les relais d'opinion (cibles secondaires - celles qui peuvent appuyer les précédents dans la transmission de leurs messages au grand public, ils pourraient le mieux influencer les cibles primaires pour les amener à prendre connaissance du message, à réagir dans le sens souhaité et à formuler des demandes – demandes que les décideurs ne pourraient pas ignorer.

- Les médias pour relayer l'information au grand public ;
- Les ONGs internationales et locales qui peuvent relayer les résultats du projet à travers leurs propres actions de communication.

La stratégie de ciblage s'appuie donc sur les besoins et les attentes des utilisateurs, en identifiant quels types de produits et services sont attendus de l'Observatoire. Dans cette perspective, une étude des besoins et des attentes en matière de suivi-évaluation des zones humides a été conduite entre 2009 et 2011 auprès des utilisateurs potentiels de 16 pays de la Méditerranée. L'étude sera actualisée périodiquement (tous les 5 ans) de manière à accompagner les nouveaux besoins et attentes. Il est aussi important que l'Observatoire puisse déterminer les leviers de manière à intéresser les personnes et organisations identifiées comme pouvant potentiellement jouer un rôle important pour la préservation des zones humides et susciter leurs besoins dans ce sens.

IV – Un Observatoire : Comment ?

1. Ses principes

De manière à pouvoir conduire un outil efficace et développer une culture d'impact, l'OZHM s'appuie sur une stratégie de fonctionnement durable construite sur l'utilité et la performance de ses produits et de ses services :

A. Utile

Répondre aux intérêts des utilisateurs potentiels de l'Observatoire (fournisseurs de données, décideurs, sociétés civiles, associations, chercheurs, universitaires, etc.) et en particulier ceux impliqués dans la protection et la gestion des zones humides. L'OZHM suscite et accompagne l'évolution de ces intérêts.

- Identification des utilisateurs pour qui le programme, les outils et les projets représentent une plus-value; et identification de leurs besoins et attentes communes et respectives.
- Répondre à leurs besoins, par exemple qui les aident à mieux comprendre et à mieux décider dans le cadre de leurs fonctions et leurs activités, à valoriser leurs actions, leurs connaissances ou savoir faire.
- Répondre aux attentes, par exemple apporter un service supplémentaire, une innovation technologique, une méthode qui pourraient permettre de résoudre une difficulté ou d'améliorer une situation.
- Selon les cas, prévenir, informer ou accompagner les évolutions et les dynamiques de changement dans le cadre des compromis.

B. Performant

- Cohérence et avantage comparatif, dans le cadre logique entre les objectifs, la stratégie, les résultats et le choix des outils et activités de l'OZHM.
- Stratégies et adaptation des stratégies pour maintenir la performance (stratégie de fonctionnement, de participation avec les fournisseurs de données et/ou utilisateurs de données, de produits à délivrer, de communication et de restitution, etc.).
- Capacité de restitution rapide et de qualité des informations auprès des différents utilisateurs.

- Politique efficace de communication en termes de ciblage, de produits, de marketing social et de calendrier de communication.
- Pertinence, efficacité et efficience dans le choix et la réalisation du processus, de la gestion et des outils de l'observatoire.

C. Durable

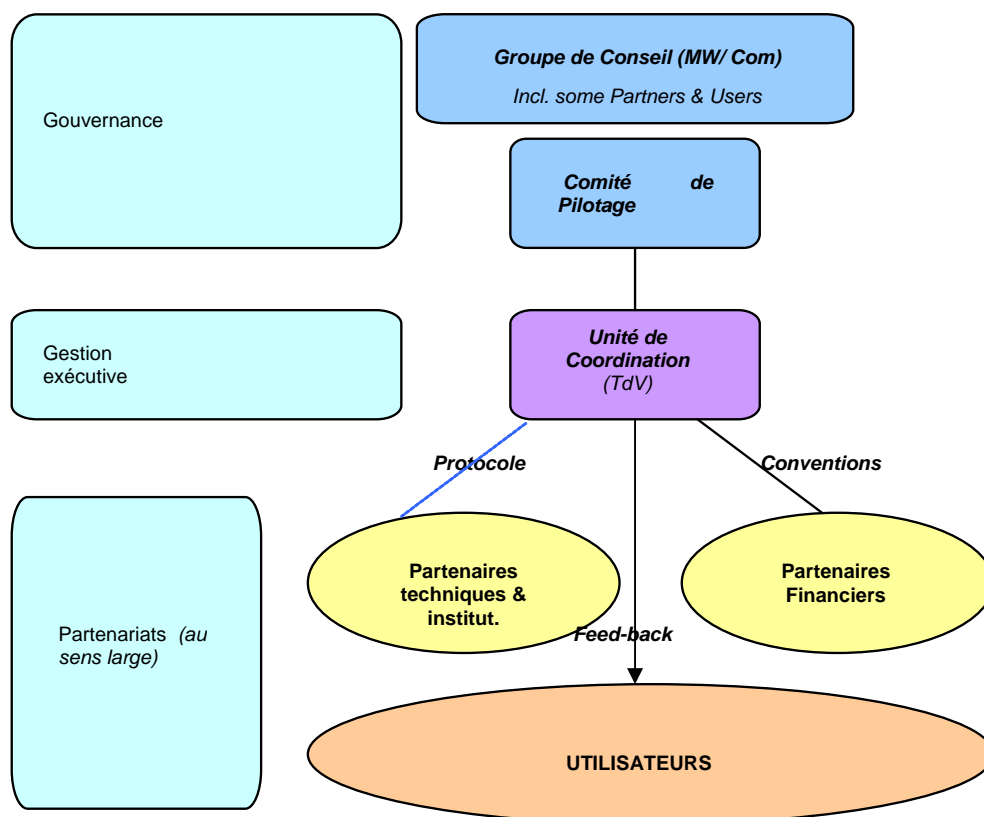
- Viabilité financière de l'observatoire, des outils et des projets par une structure efficiente d'opération et de gestion.
- Durabilité institutionnelle par l'utilisation des réseaux et des compétences existantes.
- Maintien et développement de la qualité du service.
- Continuer à progressivement passer d'une gestion d'actions relativement segmentées par projet et par résultat à une gestion d'un programme bâti sur les impacts attendus et sur lesquels sont conçus et proposés des projets et des résultats complémentaires qui y contribueront.
- Adaptation de l'Observatoire aux environnements écologique, socio-économique, institutionnels, politiques, climatique et sécuritaire touchant les zones humides de la méditerranée.

D. Sa structure (figure 1)

Le Comité des Zones Humides Méditerranéennes (MedWet Com) représente le Groupe de Conseil de l'OZHM. Il comprend certains des partenaires de l'OZHM, tant techniques qu'institutionnels, ainsi que certains des utilisateurs pressentis de l'OZHM, et peut donc être considéré comme représentatif des diverses parties concernées par l'Observatoire, globalement. Le Groupe de Conseil de l'OZHM est responsable de:

- Fournir un pilotage stratégique à l'Unité de Coordination
- Faciliter les contacts entre leurs propres réseaux et l'équipe de projet de l'OZHM
- Diffuser largement les résultats de l'OZHM dans leurs pays et dans leurs réseaux.
- Valider le plan annuel de travail de l'OZHM.
- Assister l'unité de coordination de l'OZHM dans la recherche de financements dans leurs pays et dans leurs réseaux.
- Le Groupe de Conseil de l'OZHM se réunit de facto lors des réunions régulières du MedWet/Com, c'est-à-dire tous les ans et demi.

Figure 1 : Structure institutionnelle de l'Observatoire



Source : MWO, 2009

Un **Comité de Pilotage plus restreint**, composé de partenaires institutionnels et techniques de l'OZHM, guide l'unité de coordination de l'OZHM quant aux questions quotidiennes, comme le développement ou la réorientation de projets, les partenariats etc. Il agira strictement au sein du pilotage stratégique fourni par le Groupe de Conseil.

Le Comité de Pilotage fonctionnera essentiellement au travers d'e-mail, Skype et autres moyens de communication. Il se réunira une fois par an avec l'unité de coordination de l'OZHM, et si possible à d'autres reprises en profitant d'autres ateliers ou conférences (p.ex. Ramsar, MedWet...).

Chaque membre du Groupe de Conseil, c.-à-d. le MedWet/Com, dispose déjà d'un Point Focal MedWet, et peut soit le confirmer comme Point focal OZHM également, ou nommer un autre représentant pour ce faire. Les autres partenaires de l'OZHM impliqués dans le comité de Pilotage nommeront aussi un point focal.

E. Son cadre logique

L'unité de coordination de l'Observatoire a développé un cadre de suivi-évaluation. Ce cadre vise à construire une vision commune à long terme des suivis sur lesquels une évaluation sera basée (y compris les résultats et les impacts). Il vise aussi à assurer une cohérence entre l'objectif global de l'exercice et les stratégies, les étapes, les thèmes et les indicateurs pour définir et mettre en œuvre le processus.

Le cadre de suivi-évaluation a d'abord été développé et complété en 2009, sur la base des leçons apprises au travers de 20 ans d'expérience de suivi-évaluation dans le contexte du développement:

- Le manque d'un cadre clair reliant les indicateurs de suivi avec les objectifs du suivi peut conduire à des intérêts divergents dans l'évaluation, sur la base de visions sectorielles segmentées;
- Un suivi basé sur les résultats seuls ne permet pas d'évaluer les impacts réels;
- Un suivi basé sur les résultats ou sectoriel peut entretenir la segmentation, l'écoute sélective, et des intérêts qui n'aident pas beaucoup dans l'intégration des savoirs et dans une prise éclairée de décisions;
- Une intégration verticale et horizontale insuffisante du suivi ne fournit qu'une vue sectorielle, qui n'est pas adéquate dans le contexte du développement durable et de la conservation.
- Une corrélation inexistante ou insuffisante avec les questions transversales peut conduire à sous-estimer des forces extérieures importantes pouvant expliquer des relations cause-effet ;
- Un suivi sectoriel ne permet pas en lui-même d'insérer ce secteur dans les agendas développement-conservation.

Le cadre de suivi-évaluation (figure 2) est un outil de gestion utile pour mesurer les états, les tendances et les changements, pour juger de l'état de pertinence et de corrélation entre les activités, les résultats, les effets, les impacts et les objectifs. Aujourd'hui, dans le contexte de suivi-évaluation, le cadre n'est plus seulement considéré comme un système de contrôle et d'information, mais comme outil de gestion aidant à améliorer les planifications futures, les décisions, l'intégration et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et des projets.

Figure 2 : Cadre analytique de suivi-évaluation de l'Observatoire

Cadre de suivi-évaluation de l'OZHM avec intégrations verticale et horizontale	
1. Objectifs de l'Observatoire	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Informers à temps et avec qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes ;</i> • <i>Recenser les menaces qui pèsent sur les zones humides méditerranéennes et identifier les actions pour promouvoir la protection des zones humides, leur utilisation rationnelle et leur restauration.</i> • <i>Evaluer comment la conservation des zones humides est prise en compte dans le contexte de développement durable en méditerranée.</i>
2. Les thèmes de suivi	<p><u>Renseignant surtout l'objectif 1</u></p> <p>1. Composante de la biodiversité et intégrité des écosystèmes (habitat/couverture des terres, espèces et communautés, génétique, régime de l'eau, état chimique, structure spatiale et processus des écosystèmes)</p> <p><u>Renseignant surtout l'objectif 2</u></p> <p>2. Moteurs et pressions sur les zones humides (Politiques avec impacts sur les zones humides, moteurs et pressions socio-économiques)</p> <p><u>Renseignant surtout l'objectif 3</u></p> <p>3. Intégration de l'environnement dans les processus de développement.</p> <p>4. Les services écologiques (approvisionnement, régulation et culturel).</p>
3. Les indicateurs	Liste des indicateurs associée à chaque thème et objectif.
4. Les échelles de suivi	<p>Principaux niveaux: régional (Méditerranée), national et groupe de pays, sites, comparaison avec les références, conventions, protocoles et engagements internationaux.</p> <p>Niveaux secondaires: bassins versants, rural/urbain, zones écologiques.</p>
5. Les axes transversaux	Démographie, Pauvreté, gouvernance, décentralisation, participation, démocratie, changement climatique, genre, mobilité/migration, énergie, accès à l'innovation, sécurité, partenariat, valeur culturelle, index de développement humain, PIB/habitant, politique, modèles de développement.
6. Les niveaux d'interactions avec principaux secteurs de développement	Accès à l'alimentation, urbanisation incluant la littoralisation, agriculture (culture et élevage), aquaculture, irrigation, eau domestique, infrastructure publique, tourisme, industrie, commerce.

Source : MWO, 2009

F. Les étapes de montage de l'Observatoire

Les étapes de montage de l'Observatoire ont été menées de manière participative avec les pays et les partenaires techniques et institutionnels. Elles ont suivi la logique suivante :

1. Etude préalable de situation et des besoins et demandes en suivi des zones humides au niveau des pays; (quelle est la demande et le besoin ?).
2. La définition des objectifs à moyen et long terme de l'Observatoire, prenant en compte les grands enjeux des zones humides en Méditerranée et les attentes et les besoins des pays.
3. Partir des objectifs à long terme et finir avec le choix des indicateurs (le suivi des indicateurs doit répondre à la demande et au besoin, en particulier pour les décideurs).
4. Elaboration du cadre logique pour s'assurer de l'efficacité du suivi-évaluation par rapport aux objectifs à atteindre. Le cadre est flexible pour s'adapter aux changements divers du bassin méditerranéen;
5. Elaboration d'une stratégie et d'un plan de communication (OZHM, 2009).

Dans le processus de montage de l'Observatoire, une réflexion continue a eu lieu au sein de l'Unité de coordination (Chazee, 2011) pour s'assurer du respect des principes fondateurs de l'Observatoire. Par exemple, le cadre logique adopté permet de faire progresser le système de suivi et d'évaluation des zones humides d'une fonction d'information à un outil de gestion au service des politiques de conservation et de développement durable. Il ne se contente pas de suivre des résultats mais d'orienter l'évaluation pour mesurer les impacts aux niveaux environnemental et humain. Sa crédibilité scientifique reste maintenue grâce au développement d'un partenariat technique large et reconnu. Sa capacité et crédibilité à pouvoir analyser les résultats de suivi dans un contexte Méditerranéen est permis par son partenariat régional avec des acteurs basés depuis longtemps dans la région. L'Observatoire a fait le choix d'un objectif sur les zones humides dans le cadre du développement durable pour limiter le maintien et la tendance de segmentation géographique, institutionnelle, méthodologique et individuel entre les réseaux de la conservation et ceux du développement socio-économique. Enfin, au début du montage, l'unité de coordination s'est souciée de l'efficacité de transfert des résultats par la création d'une plateforme de réflexion science – politique. Concrètement, cela a débouché par exemple sur la décision d'écriture de deux types de rapports : un rapport technique et un pour les décideurs.

V – Où en sommes-nous ?

Depuis sa reconnaissance fin 2008 par les pays membres de l'initiative Medwet, l'observatoire a réalisé les activités principales suivantes :

- Le montage participatif et partenarial de l'observatoire inclus à ce jour 33 partenariats
- L'élaboration du cadre de suivi évaluation des zones humides, y compris les thèmes et indicateurs de suivi.
- Le développement d'indicateurs biodiversité adaptés à la méditerranée (Galewski, Schmale, Devictor, 2010)

- La coordination et la synergie avec les partenaires
- La réalisation d'une étude régionale des besoins en suivi-évaluation des zones humides auprès de 16 pays. (OZHM, 2011)
- L'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication
- L'élaboration et l'opération d'un site web, d'une lettre électronique bimestrielle, d'une carte graphique de l'Observatoire (logo, couleurs, etc.), dépliants, brochures, articles scientifiques, etc. La majorité des produits est déclinée en langues anglaise, française et arabe.
- La recherche et l'obtention de financements de projets
- La réalisation du premier rapport sur l'état et la tendance des zones humides méditerranéennes (état de référence régionale). Un rapport technique complet et une synthèse pour les financeurs (MWO, 2012a et MWO, 2012b) ;
- Les participations et communications dans les événements nationaux et internationaux dans 19 pays, avec différents partenaires (UICN, Ramsar, MedWet, WCMC, OSS, CDB, Wetlands International, etc.)

En moins de trois années de fonctionnement, l'Observatoire a pu délivrer le premier état des lieux des zones humides au niveau de la Méditerranée, ce qui constitue le premier état régional sous la Convention de Ramsar.

VI – Suite à donner en 2012-2013

L'année 2012 sera principalement et stratégiquement consacrée à la valorisation des publications de l'OZHM vingt années après le Sommet de la terre à Rio de Janeiro. Les résultats seront principalement diffusés auprès des décideurs des pays de la Méditerranée et des partenaires de l'OZHM. Un lancement officiel du rapport est prévu à Agadir (Maroc) en février 2012. Le rapport sera aussi présenté lors du Forum mondial de l'Eau (Marseille, mars 2012), à la Conférence des Parties de Ramsar (Roumanie, juillet 2012) et lors du forum mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Corée du sud, novembre 2012).

Un travail de développement des indicateurs avec les partenaires sera également une priorité pour 2012 et 2013, de manière à améliorer la qualité et la quantité des données et des analyses. Un effort particulier sera porté sur les indicateurs (Beltrame, 2011) relatifs à la qualité de l'eau, les services des écosystèmes et la place des zones humides dans le développement durable.

Enfin, un travail sera lancé pour renforcer la capacité en suivi-évaluation des zones humides dans le sud et l'est de la Méditerranée. Ce renforcement des capacités concernera surtout la société civile, pour les données pour lesquelles les déficiences sont les plus notables : les habitats zones humides, la socio-économie et la stratégie de développement des communautés liées aux zones humides, la qualité de l'eau, les pressions sur les zones humides et les services des écosystèmes.

VII – Les pistes possibles de synergie avec l'OSS

C'est dans cet esprit de partenariat, de synergie et de renforcement mutuel des actions de conservation, tant au niveau territorial qu'institutionnel, que l'OZHM a rapidement pris contact avec l'OSS. Ce contact a été facilité par le CIHEAM/IAMM, partenaire à la fois de l'OSS et de l'OZHM.

La frange saharienne est un écosystème fragile et très sensible aux changements globaux, en particulier climatique et humain. L'eau renouvelable est une ressource rare qui, bien gérée, maintient une biodiversité spécifique et l'habitat de populations qui ont adapté leurs moyens d'existence aux conditions locales. Avec les nouvelles technologies (extraction et transfert d'eau, transport, systèmes d'irrigation, etc.) l'urbanisation et les pratiques agricoles et d'élevage ont évolué. Le défi du développement durable d'aujourd'hui et de demain passe par la gestion rationnelle de l'eau et des ressources du désert et de la capacité d'adaptation de gestion. L'OSS et l'OZHM sont deux outils qui permettent d'aider à la décision, et donc à la gestion de ce territoire. Des synergies sont possibles pour renforcer mutuellement leurs actions respectives, comme l'adoption d'un indicateur commun de suivi, le renforcement des coordinations institutionnelles nationales et internationales (UNCCD, CDB, UNFCCC, OSS, RAMSAR, MAB) entre les deux réseaux ou encore des présentations communes lors d'événements internationaux.

Références

Beltrame C. (2011). *"Indicators for an Observatory of Mediterranean Wetlands"*. Tel Aviv : Tel Aviv University, 31 January.

Beltrame C. (2009). *"Indicators for an Observatory of Mediterranean Wetlands. A review of the existing sets of indicators developed in the main conventions and programs dedicated to biodiversity, wetlands or sustainable development"*. Tour du Valat: Mediterranean Wetlands Observatory. 90 p.

Chazee L. (2011). *« L'élaboration d'un système régional de suivi de l'environnement pour le développement des territoires. Le cas de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes »*. 30 p.

Chazee L. (2011). *« L'observatoire des Zones Humides Méditerranéennes : un outil de gestion pour les zones humides méditerranéennes »*. Séminaire OSS/CIHEAM, Tunis (Tunisie), 1-2 juin 2011.

Galewski T., Schmale K. et Devictor V. (2010). *« Une nouvelle génération d'indicateurs pour suivre la biodiversité des zones humides »*. MedBiodiv, Tlemcen (Algérie), 11-13 Octobre 2010. (Com. orale).

MWO. (2012a). *"Mediterranean Wetlands Outlook 2012. Mediterranean Wetlands Observatory's, First technical report"*, 160 p.

MWO. (2012b). *"Mediterranean Wetland Outlook 2012. Mediterranean Wetlands Observatory's, First report synthesis, For decision makers"*. 56 p.

MWO. (2009). *"Review and preliminary analysis of existing conventions, protocols, plans and tools towards and/or impacting on Mediterranean Environment and wetlands"*. Tour du Valat : Mediterranean Wetlands Observatory. 45 p. (Internal report).

OZHM. (2012). *« Enjeux et Perspectives des zones humides méditerranéennes. Arles : Observatoire des zones humides méditerranéennes »*. 128 p. (Rapport technique).

OZHM. (2012). *« Enjeux et Perspectives des zones humides méditerranéennes. Rapport pour les décideurs »*. Arles : Observatoire des zones humides méditerranéennes. 72 p.

OZHM. (2011). *« Analyse de la situation et des besoins en suivi-évaluation des zones humides méditerranéennes » : (mars 2009 – juin 2011) [en ligne]*. Arles : Observatoire des zones humides méditerranéennes. 63 p. [consulté en janvier 2012].
http://www.ramsar.org/pdf/Wetlands-MEsurvey2011_FR.pdf

OZHM. (2010). *« Présentation de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes » [en ligne]*. Arles : Observatoire des zones humides méditerranéennes. 18 p. [consulté en janvier 2012].
http://en.tourduvalat.org/content/download/14894/146609/version/2/file/Microsoft/Word/Note/resume/Ob servatoire_8avril/2010.pdf

OZHM. (2009). « *Stratégie de communication et de visibilité de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes* ». 12 p.

Mediterranean Wetlands Observatory. [Consulté en janvier 2012]. www.medwetlands-obs.org

Notes

¹ Convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée plus communément Convention Ramsar signée en 1971 à Ramsar (Iran). Aujourd'hui, Ramsar (siège en Suisse) regroupe 160 parties contractantes.

² Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Egypte, Ex République Yougoslave de Macédoine, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Monaco, Monténégro, Maroc, Portugal, Serbie, Slovénie, Espagne, Syrie, Tunisie, Turquie, territoire palestinien.